LA HARANGVE FAICTE AV ROY PAR vn des premiers Magistrats de France.

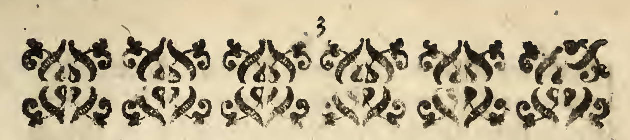
Sur les moyens proposez à sa Majesté pour la conseruation de son Estat & repos de ses sujects.



A PARIS
De l'Imprimerie d'Anthoine du Brueil, pres le carrefour S. Seuerin.

M. DC. XVI.

Auec Permission.



LA HARANGVE FAICTE au Roy, par vn des premiers Magistrats de France, sur les moyens proposez à sa Maiesté pour la conseruation de son Estat, & repos de ses suiects.

SIRE,

Toute la Chrestienté, se moule à l'exẽple de vos royalles vertus, & tous vos subiects s'attendent que vous ferez reluire l'anciẽne gloire de la Monarchie Françoise: & n'est pas sans suiect qu'on faict ce iugement, car le sang illustre dont vous estes issu, & la bonne nourriture que vous auez euë de la plus vertueuse Royne qui fut iamais en France, portent vostre naturel à vn acte si genereux, & vous acquierent ceste creance parmy les nations.

Et comme les Roys & particulierement ceux de France doiuent auoir de leur propre genie quelque chose qui les recommande, plus que tout l'acquis qu'ils ont de leurs predecesseurs. Courage donc, nõ Prince, sur lequel toute la Chrestienté fonde ses esperances, encherissez sur la gloire de vos parens, faictes actes qui facent viure vostre nom en la memoire des Roys, & par lesquels vous rendiez immortelle vostre couronne dans l'Eternité des siecles à venir.

L'histoire est fort soigneuse de representer les

premieres actions des grands Princes, d'autãt quel. les sont augures infallibles, de tout se qu'ils pourrõt iamais faire de louable. Vous donc, mon Prince sans pareil, en qui d'abord nous obseruons vne rareté sans exemple presage du cours de vostre vie, gardez tousiours estroictement les choses qui s'ensuiuent, pour la conseruation de vostre Estat & repos de vos suiects.

SIRE, vous deuez donc premierement sçauoir que la Religion & la foy est l'appuy & soustien des Estats & Monarchies, que celle de la France fondee sur de plus heureux auspices, que toutes les autres dominations du monde, à tousiours eu pour l'vne de ses principalles loix qui ont pourueu sa grandeur, l'amour de Dieu, le respect de la Religion, & l'obligation à vne foy inuiolable, la ruine de laquelle attirant auec soy la ruine de l'Estat, vous doit d'autant plus rendre soigneux de la conseruer: aussi disoit ce grand Empereur Constantin que l'Estat, *Magis religionibus quàm officios labore & sudore corporis conseruatur*, est mieux conserué par la Religion que par seruice, trauail, & sueur de corps: La Religion & la foy c'est le crain d'or fatal d'Elisée qui ne peut mourir si on le luy arrache, & que si la France, s'est releuee par dessus toutes les autres Monarchies & si longuement conseruee en la fleur de ses prosperitez c'est parce que nos Roys ont pris peine de faire fleurir la Religion en leurs Estats.

De là est-il, que comme anciennement on designoit vn Catholique par le seul nom de Romain, dont nous en auons les preuues fort certaines dans Gregoire de Tours, Procope, & autres Autheurs, coustume qui est venüe iusques à nous, que pour

marquer la Religion Catholique, vsant encôre du terme de Romaine. que de mesmes autrefois pour nommer vn bon Catholique, on l'appelloit Frāçois En ce nom de François, on entendoit la Religion Chrestienne, & toutes les diuines vertus, qui l'accompagnent, Car la France reluisoit en tant de pieté, qu'il sembloit que la pieté & la Religion ne pouuoiét estre mieux marquees que par ce mot de Frāce. En laquelle tant de superbes temples bastis, tant de parroisses d'ottees, tant de Monasteres instituez tant de Chapitres fondez, tant d'Eglises Cathedralles erigees, tant de Legs, tant de biens donnez aux Ecclesiastiques, sont les marques patētes de la pieté de nos Peres, les tesmoignages asseurez de la foy, de nos ayeulx, & les preuues infallibles du zele & de la charité de vos Maieurs, de laquelle SIRE, vous ne desrogerez iamais, & toutes vos actiōs n'etendront qu'à conseruer l'vnion de ceste foy, le lien de ceste Religion en vostre France: & comme les deux Anges du Propitiatoire n'auoient qu'vn seul obiect, ainsi pour la splandeur de vostre Estat vous conseruerez inuiolablement ceste foy & ceste Religion plus ardante, en considerant celle de vos ayeulx.

En second lieu, SIRE, ce que le grand Dieu requiert de vous, est que comme vous estes tenu & obligé de garder la foy de vos Peres, aussi veut il qu'au ministere de son Eglise, vous ayez à pouruoir gens qui soient dignes & capables d'encenser ses autels, & qu'aux Prelatures & dignitez Ecclesiastiques de vostre Royaume, vostre Maiesté ne permette d'y estre admis sinon des hommes vertueux, gēs de bōne vie, de doctrine & capacité recogneüe qui se

puiſſent dignement acquitter du deu de leur charge & deuoir. Que les abus introduits parmy nos Ecclesiaſtiques ſoient corrigez, les reuenus de l'Egliſe employez ſelon les ſtatus des fondations & volonté des fondateurs : faire que tous reſident ſur les lieux ſelon les ordonnances qui en auoient eſté faites par le Roy S. Louys de la bien-heureuſe tige duquel vous eſtes deſcendu. & ne permettre qu'ils dependent les reuenus de l'Egliſe, ailleurs que dãs les lieux ou pour le meriter ils doiuent inceſſãment trauailler, prier & vueiller : & ainſi ayant ſoing de faire florir l'Egliſe, Dieu en recompenſe fera florir voſtre Eſtat & benira voſtre regne.

En troiſieſme lieu, ayez ſoing SIRE, d'entretenir voſtre Nobleſſe, qui eſt le nerf & la force de voſtre Eſtat, obligez vos Princes à vous eſtre d'autant plus fidelles qu'ils ſe recognoiſtront carreſſez de voſtre bien-veillance, & ne permettez que l'on voye à la porte de voſtre Louure ceux qui pour n'auoir eſpargné ny leur ſãg, ny leur bien, à ſeruir le feu Roy voſtre Pere, de glorieuſe memoire, ſont maintenant reduits au petit pied, & paſſent le reſtent de lleurs iours en vne extreme miſere & pauureté, dõnez leur moyen de ſubſiſter, afin que cet exemple de bonté entretienne la Nobleſſe Françoiſe en ſon deuoir, & coure de cœur & de courage es lieux ou il ira du ſeruice de voſtre Maieſté : ayez les yeux ouuerts ſur les perſonnes qui ſe trouuent en vos Conſeils, car cela eſt le poinct plus important de voſtre Eſtat : & que les choſes plus particulieres qui y ſont reſolües, propoſees & arreſtees, ne paruiennẽt à la cognoiſſance du menu peuple, qui prend tout de la gauche, ce qui eſt donné de la droicte : & ce à l'ex-

emple de ces grands Romains, qui auoient fait vne loy par laquelle il y alloit de la vie, pour qui que ce fut qui iroit reueler au peuple ce qui auoit esté fait au Senat: coustume obseruee encore en Espagne, & Turquie, ou sont cruellement punis les infidelles Conseillers d'Estat, & en plusieurs autres lieux.

En quatriesme lieu, pour ce qui est de vostre peuple SIRE, prenez garde au mesnage de vos finances & aux desordres & abus qui s'y commettent, & qui va à la foulle & oppression de vostre pauure peuple chargé & foullé par les maluersations de vos officiers. Aussi pour le fait de la Iustice, quelle soit rendüe à vos pauures suiects sans faueur, ny present mais par la seule consideratiō du droict & de l'equité.

Entretenez les compagnies souueraines en leur libre & entiere function, que leur dignité & authorité ne soit aucunement affoiblie ny deprimee, & que leur iurisdiction qui leur à esté donnee par les Roys vos predecesseurs, soit maintenuë & authorisee derechef par l'authorité souueraine de vostre Majesté. D'auantage pour le bien & repos de vostre Royaume, & pour faire viure en bōne paix tous & chacuns vos suiects, faictes s'il vous plaist obseruer les Edicts de Pacification faicts par le feu Roy vostre Pere, en faueur de ceux de la Religion pretendue reformee, sans que contre lesdits Edicts & au preiudice d'iceux il soit entrepris & innoué aucune chose. Cherissez vostre peuple & gaignez leur cœur á force de bonté & clemence, car la debonnaireté d'vn Roy, fortifie son trosne, asseure sa Couronne, & attire l'affection des siens, nous en auons les preuues en la personne du Roy deffunct vo-

ſtre Pere, duquel la clemẽce eſtoit la plus riche perle de ſon cabinet, le plus beau bouton de la couronne, ayant touſiours en horreur ces preceptes d'vn Prince trop ſeuere & plein de tyrannie, qui tenoit qu'on ne pouuoit trop aſſuiectir vn peuple, au contraire de Tibere, qui ſe contentoit, non de preſſer l'eſponge, ny deſcorcher la brebis, mais la tondre ſeulement, baſtir de ſon propre reuenu, non des os & du ſang de l'indigent, & faiſant par tout reluire ſa douceur & bonté, ſe monſtrant enuers ſes ſuiećts comme Pere, & enuers les Eſtrangers comme Seigneur, ainſi qu'Ariſtote auoit donné pour precepte à Alexandre, auſſi Marc Anthoine ſurnõmé le Philoſophe, diſoit que la ſeule clemence recommandoit les Princes aux nations eloignees, & les deïfioient apres leur mort: auſſi eſt elle le bauſme plus pretieux de l'immortalité, l'huile de Cedre qui garde de la corruption & des vers toutes nos actions, ſi elles en ſont tant ſoit peu teintes & abbreuuees: c'eſt le Parement & le ferme ſalut des Monarchies, diſoit vn Stoique, c'eſt la colomne de diamant & le fort appuy de voſtre Couronne SIRE, & la ſeule vertu qui faiſoit adorer HENRY LE GRAND de tout le monde.

FIN.